

Voici mon avis. Pour raffermir l'agriculture dans l'Ouest et en faire la pierre angulaire de notre économie, assurons d'abord au cultivateur un prix juste et équitable. Autrement dit, il faut qu'à l'avenir le prix des produits de la ferme soit proportionné à celui des autres denrées, ce qui n'a pas existé par le passé. Après notre échec lamentable dans le domaine des céréales secondaires, ne laissons pas les choses où elles en sont, de peur que les éleveurs, forcés de payer la provende le double du prix naguère en cours, ne puissent fournir à nos gens et aux peuples du monde le bœuf, le porc, le beurre, et le fromage dont ils ont besoin.

Puisque, les circonstances nous permettent de jouer un rôle dans le rétablissement de la paix de par le monde, nous demandons à nos gens de porter leur production au maximum à cette fin; favorisons les cultivateurs afin qu'ils donnent leur plein rendement. Tel n'est pas le cas. Encore une fois, je veux démontrer à l'honorable député de Cartier que l'agriculteur ne reçoit pas un prix excessif pour ses produits. Voici un article du *Veterans Advocate* du 1er février 1948 dans lequel l'auteur se pose la question suivante: "Qui profite des pertes de l'agriculteur?" On y lit que les tomates en conserve, que les consommateurs paient 25c. et 27c., ne rapportent que 3½c. au cultivateur et que ce dernier ne reçoit que 1½c. la boîte de jus de tomates qui se vend 18c. L'article cite aussi d'autres prix.

Voyons maintenant les prix de revient de l'agriculteur. Je trouve dans un article de l'*U.F.C. Information* les nouveaux prix des machines agricoles en regard de ceux de décembre dernier. Un tracteur Cockshutt 80 se vend maintenant \$2,258, tandis qu'à l'ancien prix on en demandait \$1,703.90, soit une différence de \$454.10. Une herse Cockshutt de 6 pieds, à 11 disques, sur pneus, qui se vendait autrefois \$545, se vend aujourd'hui \$605. La moissonneuse-batteuse automotrice Cockshutt qui valait \$3,458.85 se vend maintenant \$3,843. J'ai ici la liste complète qui montre une augmentation générale de 15·1 p. 100 sur les prix de décembre dernier. N'oublions pas que les instruments ont déjà subi une augmentation de 12½ p. 100, question qui a été examinée à la Chambre et qui a permis à notre groupe de démontrer que les prix étaient trop élevés; aussi, j'affirme qu'on ne peut prétendre que les fabriques d'instruments aratoires, dont les bénéficiaires sont de plus en plus élevés, aient le droit d'exiger des prix aussi élevés. C'est tout à fait sans raison qu'on a supprimé la régie de ces instruments.

M. SMITH (Calgary-Ouest): N'est-il pas vrai qu'au cours des deux dernières années le prix du seigle au Canada a atteint un sommet encore inégalé?

M. McCULLOUGH (Assiniboia): Oui.

M. SMITH (Calgary-Ouest): Les cultivateurs n'ont-ils pas profité de ce prix, et ce prix n'était-il pas attribuable à la prétendue spéculation?

M. McCULLOUGH (Assiniboia): Ceux qui avaient du seigle l'ont vendu et ont réalisé des bénéfices. Cependant, je soutiens que les cultivateurs de l'Ouest n'ont pas demandé d'opérations à terme relativement au seigle ou à la vente du seigle.

M. SMITH (Calgary-Ouest): Vous avez répondu à la question. Est-ce que, pendant cette période, le syndicat du blé de la Saskatchewan a conservé son siège à la Bourse des céréales de Winnipeg?

M. McCULLOUGH (Assiniboia): Oui. Cependant, bien que les directeurs du syndicat aient jugé à propos de siéger à la Bourse des céréales de Winnipeg, je ferai remarquer à l'honorable représentant de Calgary-Ouest et à tous ceux qui approuvent cette bourse que le syndicat a toujours soutenu que la Bourse des céréales de Winnipeg ne profitait pas aux cultivateurs et devrait être fermée.

M. SMITH (Calgary-Ouest): Elle leur a profité dans le cas du seigle. Ne vous a-t-elle pas fait obtenir le prix le plus élevé au monde?

M. McCULLOUGH (Assiniboia): J'ai indiqué les augmentations dans le prix des tracteurs de ferme. J'ai sous la main un article où l'on dit que les anciens combattants albertains ont besoin de 2,000 nouveaux tracteurs. Bon nombre d'entre nous comptent des fils, des parents ou des amis parmi ces anciens combattants. Pour ce seul article, les anciens combattants qui voudront acheter des tracteurs, le printemps prochain, afin de se livrer aux travaux de la terre, devront déboursier \$90,000 de plus qu'en décembre dernier. Que faisons-nous pour empêcher cela? Que fait le Gouvernement? Il ne voit nullement à remplir la promesse qu'il avait faite aux anciens combattants de les aider à réintégrer la vie civile à des conditions raisonnables.

Les journaux et plusieurs députés ont exprimé diverses opinions sur le compte du cultivateur et des prix plus élevés auxquels celui-ci vend ses produits. Or, avant l'abolition des régies, quelques-uns de mes voisins vendaient leurs bouillons à la sortie des pâturages moyennant 15c. la livre. J'ai ici un numéro du *Livestock News* du 4 février dernier où il est